

Les Primats des Églises orthodoxes locales ont célébré la Liturgie à la cathédrale Saint-Georges du Phanar



Le 9 mars 2014, premier dimanche de Carême, dimanche de l'Orthodoxie, les Primats des Églises orthodoxes locales réunis à Istanbul pour y résoudre la question de la convocation et de la tenue du Concile panorthodoxe, ont célébré la Divine liturgie à la cathédrale Saint-Georges du Phanar, résidence du Patriarche de Constantinople.

La célébration des matines, qui avait précédé la Liturgie, avait été présidée par Sa Sainteté le Patriarche Irénée de Serbie.

La Divine liturgie était concélébrée par Sa Sainteté le Patriarche Bartholomée de Constantinople, Sa Béatitudo le Pape et Patriarche d'Alexandrie et de toute l'Afrique Théodore II, Sa Béatitudo le Patriarche Théophile III de Jérusalem et de toute la Palestine, Sa Sainteté le Patriarche Cyrille de toute la Russie, Sa Sainteté et Béatitudo le Catholicos-Patriarche Élie II de toute la Géorgie, Sa Sainteté le Patriarche Irénée de Serbie, Sa Béatitudo le Patriarche Daniel de Roumanie, Sa Sainteté le Patriarche

Néophite de Bulgarie, Sa Béatitudo Chrysostome II, archevêque de la Nouvelle Justinienne et de tout Chypre, Sa Béatitudo l'archevêque Hiéronymos d'Athènes et de toute la Grèce, Sa Béatitudo l'archevêque Anastase de Tirana et de toute l'Albanie, Sa Béatitudo le métropolitano Sabbas de Varsovie et de toute la Pologne.

Des hiérarques des Églises orthodoxes locales, des clercs et de nombreux fidèles assistaient à l'office. Parmi les personnes présents, on comptait le Siméon II, tsar des Bulgares, l'ambassadeur de la Fédération de Russie en République turque A. Karlov, des représentants du corps diplomatique.

Pendant l'office, les prières étaient dites en grec, en slavon d'église, en géorgien, serbe, arabe, roumain et albanais.

Après l'évangile, le message de la synaxe des Primats des Églises orthodoxes locales a été rendu public.

Les décisions prises pendant la réunion des 6-9 mars 2014 et le message sont signés de Sa Sainteté le Patriarche Bartholomée de Constantinople, Sa Béatitudo le Pape et Patriarche d'Alexandrie et de toute l'Afrique Théodore II, Sa Béatitudo le Patriarche Théophile III de Jérusalem et de toute la Palestine, Sa Sainteté le Patriarche Cyrille de toute la Russie, Sa Sainteté et Béatitudo le Catholicos-Patriarche Élie II de toute la Géorgie, Sa Sainteté le Patriarche Irénée de Serbie, Sa Béatitudo le Patriarche Daniel de Roumanie, Sa Sainteté le Patriarche Néophite de Bulgarie, Sa Béatitudo Chrysostome II, archevêque de la Nouvelle Justinienne et de tout Chypre, Sa Béatitudo l'archevêque Hiéronymos d'Athènes et de toute la Grèce, Sa Béatitudo l'archevêque Anastase de Tirana et de toute l'Albanie, Sa Béatitudo le métropolitano Sabbas de Varsovie et de toute la Pologne.

Les participants de la rencontre ont approuvé ces décisions sur différentes questions ayant rapport à la prochaine convocation du Saint et grand Concile de l'Église orthodoxe.

Le principe de consensus a été approuvé pour le vote de toutes les décisions tant pendant le concile que durant les différentes étapes de sa préparation.

Le Concile sera présidé par le Patriarche œcuménique, ses confrères les Primats des Églises orthodoxes autocéphales siégeront à sa droite et à sa gauche. Chaque Église autocéphale sera représentée au Concile par son Primat et vingt-quatre évêques au plus, les Églises dont le nombre total d'évêques est inférieur à vingt-quatre seront représentées par leur Primat et tous leurs évêques. Chaque Église autocéphale disposera d'une seule voix.

Les participants de la réunion des Primats et des représentants des Églises orthodoxes locales ont

adopté une résolution sur la création d'une Commission interorthodoxe spéciale composée d'un évêque et d'un conseiller de chaque Église autocéphale. La commission débutera ses travaux en septembre 2014 et les terminera avant Pâques 2015. Elle sera chargée de réexaminer plusieurs documents préparatoires rédigés durant le processus préconciliaire. Elle devra réviser, si nécessaire, les textes des documents déjà adoptés sur des thèmes à l'ordre du jour du Saint et Grand Concile comme « la question du calendrier », « les empêchements au mariage », « le sens du jeûne et son observance aujourd'hui ».

Durant la première moitié de 2015, il est décidé de convoquer une Conférence préconciliaire interorthodoxe afin d'adopter en même temps que les documents révisés le document « L'autonomie dans l'Église orthodoxe et le mode de sa proclamation », dont le projet a été rédigé par la Commission préparatoire interorthodoxe en décembre 2009.

Deux autres thèmes seront examinés pendant la phase préparatoire : « L'autocéphalie dans l'Église orthodoxe et le mode de sa proclamation » et « les Dyptiques », qui seront discutés par la suite dans le cadre de la Commission préparatoire. Si le consensus est atteint sur ces deux thèmes, ils seront également proposés à l'examen de la Conférence préconciliaire panorthodoxe de 2015, puis au Concile panorthodoxe.

Le Saint et grand Concile de l'Église orthodoxe sera convoqué par le Patriarche œcuménique en 2016 à Constantinople, si des circonstances imprévues ne viennent l'empêcher.

Par ailleurs, suivant le bilan de la réunion, les Primats des Églises orthodoxes locales ont pris la décision de modifier les frontières géographiques des assemblées épiscopales d'Amérique du Nord et du Sud. Une assemblée épiscopale doit être créée au Canada, et les autres pays, en dehors des États-Unis seront inclus à la conférence d'Amérique du Sud. Il y aura ainsi trois assemblées épiscopales sur le continent : Canada, États-Unis, Amérique latine.

Après la Divine liturgie, un office de requiem pour tous les Primats défunts a été célébrée à la cathédrale Saint-Georges du Phanar.